

## Description

Le ou la spécialiste en finance et comptabilité établissent les états comptables et financiers des entreprises publiques ou privées. Ils passent ou vérifient les écritures comptables en appliquant des normes rigoureuses et déterminent le résultat de l'entreprise. Ils sont en mesure de légitimer tous les mouvements de capitaux, en droit et dans les faits, et de conseiller la direction en matière financière ou fiscale.

Leurs principales activités consistent à:

### Paiements et calculs

- régler les factures des fournisseurs;
- calculer les prix de revient;
- calculer et verser les salaires, les charges sociales;
- effectuer l'analyse des titres et des immeubles;

### Opérations comptables et analyses financières

- codifier et passer les écritures de manière fiable, les saisir sur ordinateur et les contrôler en appliquant un plan comptable précis et en respectant les normes en vigueur;
- tenir à jour le journal (registre où les opérations comptables sont saisies dans un ordre chronologique avant d'être reportées dans le grand livre);
- tenir à jour le grand livre (registre contenant les différents comptes: salaires, créanciers, débiteurs, etc.);
- préparer les budgets; établir les comptes d'exploitation, de résultats, intermédiaires et annuels; présenter le bilan;
- analyser le bilan et le résultat en vue de conseiller au mieux la direction dans sa démarche de recherche de rendement optimal;

### Information et rédaction de documents

- présenter des données et des rapports chiffrés sous forme de tableaux et de graphiques;
- établir des statistiques: nombre de postes de travail, heures travaillées, masse salariale, chiffre d'affaires, produits, stocks, etc.;
- établir soigneusement les documents destinés à l'administration fiscale;
- introduire de nouveaux outils de gestion prévisionnelle en appliquant les conseils de l'expert-comptable (personne généralement extérieure à l'entreprise);
- entretenir des contacts avec la direction de l'entreprise, participer parfois à la prise de décisions financières;
- participer à l'information des partenaires de l'entreprise et de l'administration fiscale sur l'état de santé de l'établissement.

### Environnement de travail

Dans un petit ou moyen établissement, le ou la spécialiste en finance et comptabilité effectuent l'ensemble des opérations comptables. Dans une grande entreprise, ils sont affectés à un service particulier (comptabilité-clients, fournisseurs, salaires, analyse, consolidation des comptes, etc.). Leur horaire de travail est régulier mais l'intensité de leurs activités peut augmenter à certaines périodes (établissement des budgets, des comptes de résultats et des déclarations fiscales).

## Formation

La formation de spécialiste en finance et comptabilité s'acquiert en emploi.

### Lieux

- divers centres de formation en Suisse romande.

Pour plus de détails, consulter

[www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

### Durée

- 3 à 6 semestres selon le centre de formation.

Remarque: dans certains établissements, la formation de spécialiste en finance et comptabilité est partiellement commune à celle d'agent-e fiduciaire.

### Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité ou titre jugé équivalent et 3 ans de pratique professionnelle dans le domaine de la comptabilité, des activités fiduciaires ou de la fiscalité;
- aucune inscription au casier judiciaire en contradiction avec le but de l'examen.

### Titre obtenu

- brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité.

### Contenu (matières d'examen)

- comptabilité;
- fiscalité;
- salaires et assurances sociales;
- droit;
- études de cas.

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Esprit méthodique
- Bonne mémoire
- Rigueur
- Capacité d'analyse
- Sens commercial
- Discrétion

## Perspectives professionnelles

Le ou la spécialiste en finance et comptabilité travaillent en entreprise, dans l'administration, les banques et les fiduciaires. Certains s'établissent à leur compte et offrent leurs services aux entreprises ne disposant pas d'un département comptable. La complexité des lois économiques et sociales oblige les spécialistes en finance et comptabilité à assumer des responsabilités importantes. Les possibilités d'évolution et d'avancement sont nombreuses; après quelques années d'expérience, ils peuvent devenir chefs de groupe, responsables ou chefs de service comptable, directeurs comptables et financiers, etc.

En parallèle à la vie active, il est nécessaire de privilégier une formation complémentaire approfondie, organisée par les associations professionnelles et les écoles. De même, dans l'Europe des échanges, la maîtrise des langues étrangères ainsi que les principes de révision, de consolidation et de présentation des comptes selon les normes internationales prennent une importance considérable.

### Perfectionnement

Les spécialistes en finance et comptabilité peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- brevet fédéral d'expert-e fiduciaire, formation en emploi, Yverdon;
- diplôme fédéral d'expert-e en finance et en controlling, 2 à 3 ans en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- diplôme fédéral d'expert-e-comptable, 2 ans en emploi, Lausanne;
- bachelors et masters en finance proposés par des universités et instituts privés;
- etc.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement) et [www.orientation.ch/postgrades](http://www.orientation.ch/postgrades).

## Professions voisines

- Agent fiduciaire BF/Agente fiduciaire BF
- Conseiller financier BF/Conseillère financière BF
- Economiste bancaire ES/Economiste bancaire ES
- Expert en finance et en controlling DF/Experte en finance et en controlling DF
- Expert-comptable DF/Experte-comptable DF
- Taxateur fiscal/Taxatrice fiscale

## Adresses

Examen.ch SA  
Ruelle Vautier 10  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél.: 032 724 87 22  
<http://www.examen.ch>